

Procès-verbal n° 2 de la séance du Conseil intercommunal du 1^{er} février 2017

Présents : Voir liste de présences annexée
Présidence : Jean-François Thuillard, Froideville
Secrétaire : Chantal Bovay
Lieu : Collège de la Combe - Cugy
Début : 18h00

Jean-François Thuillard ouvre la séance à 18h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et plus particulièrement aux nouveaux qui vont être assermentés.

Ordre du jour

1. Liste de présence et tableau de coordonnées en circulation
2. Information du bureau du Conseil.
3. Assermentation
4. Informations du Comité de direction
5. Nomination de la commission de gestion et commission ad-hoc
6. Préavis no 3 – autorisation à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
7. Informations du Directeur de notre établissement
8. Divers et propositions individuelles
7. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal (28 mars 2017)

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Liste de présence

Le Président passe la parole à Chantal Bovay pour l'appel : 18 membres sont présents, 1 est excusé et 1 est manquant.

Les 4 membres du Comité de direction de l'ASICE ainsi que le Directeur de l'établissement sont également présents.

Une feuille est à disposition devant la secrétaire pour que les participants puissent indiquer leur email ainsi que leurs coordonnées bancaires.

2. Information du bureau du Conseil

Jean-François Thuillard présente le Comité de direction et le bureau du Conseil :

Comité de Direction : Jean-Pierre Sterchi pour Cugy
Katia Cruchon pour Morrens
Seema-Ney pour Bretigny
Pierre-Alain Witzig pour Froideville

Bureau du Conseil : Jean-François Thuillard, Président
Jean-Paul Raemy, vice-président
Chantal Bovay secrétaire

Commission de gestion : Marc Heuschkel pour Bretigny
Virginie Binggeli pour Morrens
Laurent Gattlen pour Froideville

Il manque encore un représentant pour Cugy.

Jean-François Thuillard nous donne quelques explications sur le règlement qui a été validé en décembre 2016. Suite à l'élaboration de ce règlement, il a fallu modifier quelque peu nos statuts et comme nos communes avaient

souhaité mettre plus de représentants des conseils communaux ou généraux dans le Conseil intercommunal, ces statuts ont été entièrement revus.

Un exemplaire de chacun de ces documents a été envoyé avec la convocation aux membres du Conseil intercommunal.

Deux séances sont prévues par année. Une à fin mars pour les comptes et une à fin septembre pour le budget, mais le Conseil peut être appelé pour une séance supplémentaire si cela est nécessaire au bon fonctionnement de l'ASICE.

Une rémunération de CHF 50.00 est allouée par séance.

3. Assermentation

Jean-François Thuillard procède à l'assermentation des nouveaux membres :

Il appelle Mme Brunisso, M. Tille, M. Amaudruz, Mme de Giuli, M. Fahrni, M. Busch, M. Staehli et M. Bouhedja

M. Von Rohr, qui est absent, sera assermenté lors d'une prochaine séance.

4. Informations du Comité de direction

La parole est donnée à Jean-Pierre Sterchi, président du Comité de direction.

Le Comité profite de cette séance pour donner quelques informations au nouveau Conseil intercommunal passablement renouvelé.

Jean-Pierre Sterchi est responsable des finances, de l'administration et il est le président du Comité de direction. Le CoDir se réunit 1 fois par mois pour une séance qui dure 3h00 à 4h00. Le directeur des écoles participe en principe aux séances de comité de direction. Cependant cette année le Comité a décidé, si nécessaire, de siéger parfois une partie de la séance sans la présence du Directeur afin d'aborder des dossiers qui doivent être discutés entre les municipaux avant de présenter les positions du codir à la direction des écoles.

Il présente Mme Chantal Bovay qui est aussi la secrétaire de l'ASICE. L'ASICE loue un bureau au sein de l'administration communale pour la secrétaire. Cette dernière travaille à 50% et a une adjointe, Mme Yesica Lopez qui travaille à 20%.

Une étude sur la démographie scolaire est en cours. Une déléguée de la DGEO participe à cette étude. La population n'est pas encore stabilisée et il faudra très vraisemblablement prévoir de nouvelles infrastructures dans les prochaines années.

L'ASICE a 31 employés:

2 employées pour l'administration

1 concierge, 2 aides de conciergerie et un apprenti

5 personnes qui gèrent les devoirs surveillés

10 personnes pour l'intendance des cantines et zones pique-niques

Les autres personnes sont des surveillantes qui travaillent au moment des entrées ou sorties de classes pour les enfants qui arrivent en bus ou qui repartent en bus et qui ont de l'attente sur le site scolaire.

M. Patrick Dutruit, concierge responsable du collège de la Combe depuis 2008, nous a fait part de sa démission au 1^{er} juillet 2017. La recherche d'un nouveau concierge est en cours.

Jean-Pierre Sterchi nous dit encore quelques mots sur l'activité de la secrétaire qui n'arrive plus à faire tout son travail avec son adjointe dans leur taux de 70 %. La charge de travail a augmenté en raison entre autres de travaux supplémentaires octroyés par le canton comme la gestion des courses et camps et aussi des Inscriptions et facturation des devoirs surveillés et cantines qui sont de plus en plus importantes, en raison surtout du nombre d'élèves toujours croissant et du succès rencontré par ses services. Il est donc probable que ce taux soit revu à la hausse dans le budget 2018.

Il explique qu'il nous a paru judicieux de joindre le budget 2017, à la convocation, pour que les nouveaux délégués puissent se rendre compte de la complexité de la gestion de cette association. Quelques commentaires sont donnés sur ce budget.

La parole est donnée à Katia Cruchon.

Katia Cruchon a la vice-présidence, elle s'occupe de la gestion des transports en collaboration avec l'établissement et CarPostal et s'occupe aussi des PPLS. Elle nous explique que la charge de travail est plus importante avant la rentrée scolaire et les 2 premiers mois de la mise en route de l'horaire. Elle nous indique que le Comité de direction

espère faire passer un règlement sur les transports dans la séance du mois de mars. Ce dossier est en cours depuis plusieurs années.

Seema Ney gère le parascolaire et la bibliothèque. Elle nous distribue un document de travail sur l'offre du parascolaire, avec :

- UAPE (sur les sites de Cugy et Froideville et dès la rentrée prochaine sur Bretigny)
- Cantines (sur nos 4 sites)
- Devoirs surveillés (sur Cugy, Froideville et Morrens)
- Offre sur Cugy en fin d'après-midi par la société Biogym mais hors responsabilité de l'ASICE.

Elle a ajouté à la fin de ce document un point sur le partage des responsabilités des élèves.

Seema Ney nous donne quelques informations sur le projet de bibliothèque scolaire. La DGEO soutient les écoles à la mise en place des bibliothèques pour les élèves. Les bibliothèques doivent être gérées par des professionnels. La bibliothèque principale sera à Froideville avec des antennes à Cugy et Morrens.

Le salaire de la bibliothécaire sur temps scolaire et les livres pour les élèves sont à charge de la DGEO, et le mobilier et les salles à charge de l'ASICE.

L'aménagement de la bibliothèque sera pris en charge par l'ASICE, un préavis sera présenté en mars.

Un projet de bibliothèque intercommunale (en dehors des heures scolaires) est en cours de réflexion et sera présenté au conseil de mars.

Pierre-Alain Witzig est responsable du bâtiment de la Combe. Le bâtiment est bien entretenu mais l'on a quelques soucis avec les moteurs des stores qui ont été sous-dimensionnés lors de la construction du bâtiment. De plus, des stores ont été déchirés lors de la dernière tempête.

Lors d'un orage violent l'été dernier, de l'eau s'est infiltrée dans une salle de gym. L'ECA nous a demandé de faire des examens approfondis, examens qui seront pris en charge par l'ECA. Les carottages ont démontré un fort taux d'humidité dans les salles de gym. Des examens supplémentaires se poursuivent.

Jean-François Thuillard rend attentif le Comité de direction sur les nouvelles lois de la LAJE. Par exemple, tout le personnel qui côtoie des enfants devra fournir un extrait de casier judiciaire.

Marc Tille désire savoir quelle sorte de collaboration l'ASICE a avec BIOGYM. Jean-Pierre Sterchi lui répond que selon l'OAJE l'ASICE ne peut pas proposer 2 moments de garde pour les élèves de 5-6^{ème} sans respecter toutes les directives en matière d'accueil parascolaire au plan de la formation du personnel en particulier. L'UAPE n'ayant plus la place pour accueillir ces enfants, l'ASICE a mis en place une surveillance sur le temps de midi. Les parents désirant un accueil supplémentaire en fin d'après-midi, l'ASICE et la commune de Cugy ont proposé à la Société Biogym de remettre en place leur société pour l'occupation des élèves en fin de journée. L'ASICE a juste mis en contact les parents avec la société Biogym et, afin que le coût soit supportable pour les parents, l'ASICE en collaboration avec la commune de Cugy ont mis à disposition des locaux.

Thierry Amy précise que si l'ASICE et la commune de Cugy mettent juste les parents et la société en relation l'ASICE n'est pas responsable des activités de Biogym.

5. Nomination de la commission de gestion et commission ad-hoc

Ont été nommé à la commission de gestion lors de l'assermentation du Conseil par le Préfet en septembre dernier Virginie Binggeli, Laurent Gattlen et Marc Heuschkel. Il manque encore un représentant pour la commune de Cugy.

Bertrand Fahrni est nommé comme 4ème membre de la commission de gestion.

Sont nommés comme suppléants. Cédric Von Rohr, Sylvain Amaudruz, Marc Tille et Daniel Busch.

La commission ad-hoc est composée de Minou De Giuli, Frédéric Staehli, Karen Brunisso et Azdine Bohedja. Etant donné que Mme De Giuli travaille comme surveillante à l'ASICE et qu'il y a un préavis sur le règlement du personnel qui sera présenté en mars, c'est M. Sylvain Amaudruz qui remplacera Minou De Giuli pour l'étude de ce préavis sur le règlement du personnel.

6. Préavis no 3 – autorisation à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Philippe Flückiger relève que le préavis ne précise pas si les sommes annoncées concernent un ou plusieurs cas. Thierry Amy ainsi que différents membres trouvent que ce préavis manque de précisions.

Après concertation le Comité de direction retire ce préavis de l'ordre du jour. Il sera retransmis au Conseil intercommunal de mars.

7. Informations du directeur de notre établissement

Jean-Michel Amiguet nous informe que notre établissement scolaire comprend 111 enseignants, 93 femmes et 18 hommes, pour 1050 élèves. Au niveau des locaux, c'est la pleine occupation. Comme les élèves du secondaire changent régulièrement de classe, la totalité de la Combe est occupée par les élèves du secondaire. D'après les prévisions, il faudra prévoir des locaux supplémentaires en 2019-2020.

Le bâtiment de Bretigny devrait être prêt pour la rentrée d'août. Notre Directeur profite de remercier la Municipalité de Bretigny qui fait tout pour que le bâtiment soit prêt dans les temps.

Il relève que les enseignants sont très satisfaits de leurs conditions de travail.

La mise en place de 5 périodes le matin et 2 l'après-midi pour les plus grands élèves a donné satisfaction aux élèves et aux enseignants. De plus, avec ce système, il n'y a plus de demande de congé pour des élèves qui devaient aller du sport ou de la musique en fin d'après-midi. Cet horaire sera reconduit l'année prochaine.

Les enseignants ainsi que la direction de l'école trouvent que l'école est bien soutenue par les milieux politiques de nos 4 communes.

8. Divers et propositions individuelles

Aucun membre n'a de divers ou de propositions à présenter.

9. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

La prochaine séance du Conseil intercommunal, pour adoption des comptes et préavis divers, est fixée au 28 mars 2017 à 18h00 au collège de la Combe.

Marc Tille demande si cet horaire convient à toutes les personnes. 18h30 conviendrait mieux à 3 ou 4 personnes. Jean-François Thuillard lui répond que ces séances avaient été fixées à 18h00 afin que les membres puissent se rendre à une deuxième séance vers 20h00.

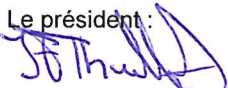
Après discussion la prochaine séance reste fixée à 18h00 car la salle de musique est occupée dès 20h00. Mais cet horaire sera rediscuté lors de la prochaine séance.

Jean-François Thuillard informe le Conseil qu'un apéritif sera servi aux membres de ce Conseil dans la cafétéria.

La séance est levée à 19h30.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :


Jean-François Thuillard

La secrétaire :


C. Bovay

Annexe : liste des présences

LISTE DE PRESENCE DU CONSEIL INETRCOMMUNAL DE L'ASICE 2016-2021

Conseil intercommunal du 1er février 2017

	Commune	Titre	Nom	Prénom	Lieu	Signature :
CI	Cugy	Monsieur	Amy	Thierry	1053 Cugy	✓
CI	Cugy	Monsieur	Flückiger	Philippe	1053 Cugy	✓
CI	Cugy	Monsieur	Amaudruz	Sylvain	1053 Cugy	✓
CI	Cugy	Madame	De Giuli	Minou	1053 Cugy	✓
CI	Cugy	Monsieur	Fahrni	Bertrand	1053 Cugy	✓
CI	Bretigny	Monsieur	Mooser	Markus	1053 Bretigny	✓
CI	Bretigny	Monsieur	Chappuis	Laurent	1053 Bretigny	✓
CI	Bretigny	Monsieur	Heuschkel	Marc	1053 Bretigny	✓
CI	Bretigny	Madame	Brunisso	Karen	1053 Bretigny	✓
CI	Bretigny	Monsieur	Tille	Marc	1053 Bretigny	✓
CI	Morrens	Monsieur	Beuchat	Didier	1054 Morrens	Excusé
CI	Morrens	Monsieur	Raemy	Jean-Paul	1054 Morrens	✓
CI	Morrens	Madame	Binggeli	Virginie	1054 Morrens	✓
CI	Morrens	Monsieur	Busch	Daniel	1054 Morrens	✓
CI	Morrens	Monsieur	Staehli	Frédéric	1054 Morrens	✓
CI	Froideville	Monsieur	Thuillard	Jean-François	1055 Froideville	✓
CI	Froideville	Monsieur	Gattlen	Laurent	1055 Froideville	✓
CI	Froideville	Monsieur	Blaser	Albert	1055 Froideville	✓
CI	Froideville	Monsieur	Bouhedja	Azdine	1055 Froideville	✓
CI	Froideville	Monsieur	Von Rohr	Cédric	1055 Froideville	✓

Comité de direction

CD	Froideville	Monsieur	Witzig	Pierre-Alain	1055 Froideville	✓
CD	Cugy	Monsieur	Sterchi	Jean-Pierre	1053 Cugy	✓
CD	Bretigny	Madame	Ney	Seema	1053 Bretigny	✓
CD	Morrens	Madame	Cruchon	Katia	1054 Morrens	✓